



## Suppression des AL suite à changement

Par **Manine974**, le **04/09/2019** à **06:03**

Bonjour. Je suis salariée, 2 enfants à charge, mon conjoint au chômage sans indemnisation. Jusqu'à présent la Caf nous versai des allocations logement. Mon conjoint a travaillé en contrat journalier les 29 et 30 août. J'ai déclaré ce changement de situation le 30 août. La Caf me demande de rembourser les allocations logement pour la totalité du mois d'août. Quels sont les droits? Merci pour votre réponse.

Par **ADUCAF**, le **25/09/2019** à **08:53**

Bonjour,

Afin de mieux vous répondre, veuillez remplir le formulaire sur notre site.Merci.

<http://www.aducaf.org/formulaire.html>

Cordialement

ADUCAF

Les juristes de l'association

Association de défense des usagers de la CAF

SUR RENDEZ VOUS

Immeuble Le Britannia,Bat B

20 Boulevard EUGENE DERUELLE

69003 LYON

TEL:07 81 97 58 40

[www.aducaf.org](http://www.aducaf.org)